

Commune de Cabourg
Projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme

Avis d'enquête publique

Le public est informé que, par arrêté municipal, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°5 du PLU, dans le but d'une part de modifier une Orientation d'Aménagement et de Programmation de la zone de la Divette pour permettre la réalisation d'un projet de promotion immobilière ; et d'autre part de supprimer l'emplacement réservé n° 9 suivant une réflexion sur le reclassement des emprises foncières adjacentes situées dans les marais, où le Plan d'Aménagement et de Développement Durable prévoit l'implantation d'une zone d'activités économiques et d'un pôle d'équipements pour les sports et loisirs, et ce afin de s'inscrire dans les objectifs poursuivis par l'Etat en matière d'environnement et de gestion des sols.

Cette enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs du 06 décembre 2021 à 9h00 jusqu'au 07 janvier 2022 à 17h00.

Des informations peuvent être demandées à la responsable du projet Madame Mathilde JACQUES-BERTHO, Directrice au sein de la Direction des Services Techniques de la Ville de Cabourg (02 31 28 88 82).

A été désigné par le tribunal administratif de Caen : M. Patrick BOITON en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête, en version papier, à l'accueil de la mairie, Place Bruno Coquatrix, soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le dossier sera également consultable sur le site de la commune www.cabourg.fr, ainsi que sur la plateforme <https://www.registre-numerique.fr/ep-modification-5-plu>.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, soit :

- sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à l'accueil de la mairie Place Bruno Coquatrix, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- par courrier électronique : ep-modification-5-plu@mail.registre-numerique.fr
- par courrier postale adressé au commissaire enquêteur, Place Bruno Coquatrix, 14390 Cabourg.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences tenues en mairie, les :

- 6 décembre 2021, de 9h00 à 12h00
- 20 décembre 2021, de 9h00 à 12h00
- 27 décembre 2021, de 9h00 à 12h00
- 07 janvier 2022, de 9h00 à 12h00

Après l'enquête publique, le projet de modification n°5 du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.